

Référence de l'AltMOC	Indice en vigueur	Date d'approbation	Titre de l'AltMOC	Portée	Utilisateur(s) de l'AltMOC	Article(s) de l'IR impacté(s)	AMC impacté(s)	Description brève et remarque éventuelles
FR.ALTMOC1.145.A.50(d)	A	11/03/2021	<p>Délivrance par les organismes d'entretien Partie 145 d'EASA Form 1 sur la base de formulaires FAA Form 8130-3 (FAA), TCCA Form 24-0078 ou TCCA Form One.</p> <p>Issuance of EASA Form 1 by FR Part-145 organisations, based on forms FAA Form 8130-3, TCCA Form 24-0078 or TCCCA Form One.</p>	Générale		145.A.50(d)	AMC2 145.A.50(d)	<p>Les modifications introduites par cet AltMOC sont inspirées de l'AMC1 CAO.A.070(a) "Certificat de remise en service d'un élément" de la Partie-CAO qui s'applique au point réglementaire CAO.A.070(a) semblable au point 145.A.50(d).</p> <p>Ces modifications permettent à un organisme agréé Partie-145 d'émettre une EASA Form 1 pour une pièce ne disposant que d'une FAA Form 8130-3 émise sous réglementation FAA ou d'une TCCA Form One émise sous réglementation TCCA destinée à être utilisée dans le périmètre d'activité alloué aux organismes agréés Partie-CAO.</p> <p>La déclaration figurant en case 12 de l'EASA Form 1 émise par l'organisme agréé Partie-145 permet de garantir le respect du même champ d'application que celui d'un organisme agréé selon la Partie-CAO.</p>